



PROJET PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Présentation aux Candidats et
Terrains de stage

Session 2018-2021

Sommaire

Le métier.....	2
Des objectifs de formation en évolution constante.....	2
Le volume horaire.....	3
Les valeurs : promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l’engagement, la créativité....	3
Les domaines de compétences.....	4
Les stages en immersion	4
La dimension collective des apprentissages.....	5
La psychopédagogie	5
Les médiations.....	6
L’analyse de pratique.....	6
La surdit�	6
La recherche et les journ�es d’�tude	7
All�gements et dispenses	7
Tableau des all�gements ES	8
L’architecture de la formation.....	9
Planning type de l’alternance pour l’ann�e 2017-2018	10

Le métier

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Par le soutien qu'il apporte, les projets qu'il élabore, les actions de prévention qu'il favorise, il aide les personnes en difficultés à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion¹.

Généraliste du lien, il intervient auprès de tous les publics en situation de vulnérabilité, personnes en situation de handicap, champs de la protection de l'enfance, de l'exclusion, de l'insertion.

Des objectifs de formation en évolution constante

La formation prépare en trois ans au **diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé**, reconnue de niveau II avec la mise en place en septembre 2018 de la réforme des diplômes en travail social.

À l'EFPP, la formation valide simultanément une licence sciences de l'éducation.

Du fait des évolutions des problématiques socio-éducatives et des politiques sociales les futurs professionnels doivent développer des capacités d'expertise éducative et sociale dans des champs variés, prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques, lutter contre les risques d'exclusion, s'ajuster aux besoins des différentes populations, intégrer la diversification des lieux d'intervention et des fonctions.

Partant de ce constat, la formation poursuit quatre objectifs principaux :

- **Donner** aux étudiants les **outils** théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables à la construction de leur culture professionnelle ;
- **Former** les étudiants à **rendre compte** de leurs choix éducatifs et pédagogiques au regard des missions des institutions et de leurs projets ;
- **Rendre** les étudiants attentifs à la **complexité** du travail social selon une approche transdisciplinaire et partenariale ;
- **Susciter** une identité professionnelle qui favorise l'engagement, le sens critique, la curiosité intellectuelle, la créativité, la recherche et la mise en commun avec d'autres professions.

Pour soutenir sa démarche de professionnalisation, l'étudiant doit :

- **Développer** des capacités d'expertise éducative et sociale dans le champ social et médicosocial afin d'accompagner au mieux les personnes en situation de vulnérabilité,
- **Adapter** ses interventions aux différentes populations pour lutter contre les risques d'exclusion, prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques,
- **S'engager** dans une relation et chercher une juste proximité pour nouer un lien qui permettra aux personnes accompagnées de (re)mobiliser leurs ressources et de développer leur pouvoir d'agir,
- **Élaborer** ses interventions en fonction de l'histoire et des potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles de ces personnes et groupes,
- **Maintenir** une réflexion éthique interroge son positionnement professionnel,
- **Se soucier** de sa capacité : à travailler en équipe, à développer des connaissances et des techniques spécifiques, à élaborer, mettre en œuvre, évaluer des projets éducatifs et sociaux.

Des espaces de formation dits de positionnement professionnel (analyse des pratiques, tutorats et bilans individuels etc.) soutiennent cette démarche de professionnalisation.

¹ Extrait de la fiche métier éditée par la DRJSCS – Direction régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le volume horaire



Pour favoriser l'alternance et la dynamique de professionnalisation, des semaines de regroupements à l'EFPP ponctuent les périodes de stage.

Les valeurs : promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l'engagement, la créativité

« La pratique éducative s'accompagne d'un étonnement incessant sur ce qui peut surgir d'une relation et ce qui peut **l'humaniser** sans se départir de la mission qui la justifie »². Dans ce cadre, l'EFPP s'attache à préserver le sens de l'action en favorisant une tension constructive entre des enseignements diversifiés et une visée professionnelle constamment interrogée. Les étudiants sont invités à prendre appui sur leurs réflexions, leurs expériences pratiques et leur créativité pour construire eux-mêmes et avec les autres, dans la confrontation et le partage, les réponses aux questions soulevées et aux difficultés rencontrées.

L'accompagnement socio-éducatif ne peut se faire sans **engagement** de l'éducateur : dans leurs stages auprès des personnes qu'ils accompagnent, lors des séquences de formation au travers des travaux en petits groupes, des mises en situation sur le terrain, des postures de recherche que nous sollicitons de leur part, de l'esprit critique constructif que nous les invitons à développer, de leur participation aux différentes instances de l'EFPP (Conseil scientifique d'orientation, publication *Les Cahiers de l'EFPP*, colloques, commissions de travail, Jase³, BDE⁴etc.)

La complexité des relations humaines (en particulier lorsque l'on s'adresse à des personnes en situation de vulnérabilité) nécessite de la **rigueur** dans les apprentissages articulés aux savoirs théoriques disciplinaires du champ de l'éducation et de l'action sociale afin d'acquérir les compétences professionnelles attendues.

Engagement et rigueur ne peuvent être dissociés de la **créativité**. La formation vise également à ce que chaque étudiant s'approprie les apports de la formation en fonction de sa singularité, puisse développer sa créativité et la mettre au service de sa mission pour répondre du mieux qu'il soit possible aux besoins des personnes qu'il accompagnera.

Dans le partage de ces valeurs et en référence au respect fondamental de la personne et de son libre arbitre que l'EFPP se propose d'accompagner de futurs professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

² POIRIER Philippe (2016), Le moment éducatif : le pouvoir d'agir au risque de la rencontre, Chronique Sociale.

³ Journées de l'accompagnement socio-éducatif.

⁴ Bureau des étudiants.

Les domaines de compétences

La formation se fonde sur le principe d'une alternance entre des cours et des stages. Les stages ne sauraient être dissociés de la formation théorique organisée autour de quatre domaines de compétences (DC) :

DC1 Accompagnement social et éducatif spécialisé :

Instaurer une relation, favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités, assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique, organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective, animer la vie quotidienne.

DC2 Conception et conduite de projet éducatif spécialisé :

- 1^{re} partie Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif : observer, rendre compte et analyser les situations éducatives ; participer à la mise en œuvre du projet éducatif.
- 2^e partie Conception du projet éducatif : établir un diagnostic socio-éducatif, concevoir un projet éducatif, évaluer le projet éducatif.

DC3 Communication professionnelle :

- 1^{re} partie Travail en équipe pluri-professionnelle : s'inscrire dans un travail d'équipe, élaborer, gérer et transmettre de l'information.
- 2^e partie Coordination : élaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs, assurer en équipe la cohérence de l'action éducative.

DC4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales :

- 1^{re} partie Implication dans les dynamiques institutionnelles : établir une relation professionnelle avec les partenaires, situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet, veille professionnelle – s'informer et se former pour faire évoluer sa pratique.
- 2^e partie Travail en partenariat et en réseau : développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé, développer et transférer ses connaissances professionnelles.

Les stages en immersion

Les **stages** en immersion restent notre référence incontournable sans laquelle une véritable alternance intégrative ne peut opérer (les autres modalités telles que des mises en situation, les rencontres sur le terrain etc. relevant de la formation théorique).

La formation s'enracine dans les expériences de terrain. Les enseignements théoriques, l'accompagnement formatif personnalisé et l'approche psychopédagogique permettent à l'étudiant, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées.

Les travaux demandés visent, à chaque fois que cela est possible, à travailler l'articulation entre l'expérimentation et les apports de connaissance, d'où l'importance du stage dans le processus formatif.

Les trois stages permettent, dans une alternance entre des semaines de regroupement et des périodes « d'immersion éducative », de vérifier et de consolider progressivement le **mouvement formatif** de professionnalisation, à travers la capacité de l'étudiant à :

- **S'impliquer** et **s'engager** sur le terrain,
- **Saisir** la complexité de tout accompagnement éducatif,
- **Chercher** des articulations avec des apports théoriques,
- **Considérer** la singularité de chaque personne accueillie,
- **Porter** un regard sur les effets de son action éducative afin de nourrir son positionnement professionnel.

Chaque stage permettra à l'étudiant d'appréhender la singularité de l'intervention éducative dans un **nouveau contexte**. Il découvrira :

- Les publics
- L'intervention éducative par la participation aux projets et aux actions (position éducative, mise en place d'activités adaptées aux besoins etc.)
- Les missions de la structure et les dynamiques partenariales, par sa participation aux instances de travail d'équipe
- Le rôle de l'éducateur et l'analyse de ce rôle en alternance entre le terrain et l'école. Pour cela, le stage sera ponctué d'entretiens avec le tuteur-site qualifiant et de bilans intermédiaires (pour la visite de stage cf. convention de stage). L'étudiant participera également au groupe d'analyse des pratiques en centre de formation.

Le **réfèrent professionnel** du terrain de stage assure l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant-stagiaire. Il coordonne, en concertation avec ce dernier, les échanges avec l'EFPP.

Une **visite de stage** est effectuée lors du stage long. Concernant les autres stages, une visite peut être organisée à la demande de l'une des trois parties (EFPP, étudiant, terrain de stage).

Sous forme d'un entretien tripartite, ces visites ont pour objectifs le suivi individuel du stagiaire par les formateurs de l'EFPP et le maintien de la cohérence de l'alternance entre formation pratique et formation théorique.

Tout stage prévoit :

- Des **temps d'observation** pour permettre à l'étudiant d'analyser les situations et engager un questionnement
- Un **apprentissage progressif** des responsabilités pour une participation active
- Des **rencontres régulières** entre le stagiaire et le (la) réfèrent(e) professionnel(le)
- Une **évaluation de stage** : outre les évaluations ponctuelles réalisées pendant la durée de stage, le stage fait l'objet d'une évaluation de la part de l'étudiant, du réfèrent professionnel, du centre de formation. Ces évaluations sont portées au livret de formation de l'étudiant.

La dimension collective des apprentissages

L'EFPP accorde une importance significative à la dimension collective des apprentissages, qui s'adressent autant à des **promotions** qu'à des groupes et à des personnes.

La promotion réunit les étudiants d'un même cursus sur une même année. Elle permet d'expérimenter la vie de groupe et le travail en équipe tout en se familiarisant avec les apports de la psychologie sociale, afin d'apprendre à porter un regard distancié sur les effets que cette vie de groupe produit.

Les modalités pédagogiques de travail en sous-groupes participeront aussi à ce mouvement de constitution d'un collectif.

La psychopédagogie

L'approche **psychopédagogique** permet à l'étudiant, de manière progressive, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées. Cette complexité se caractérise par l'articulation entre une action réfléchie, le nécessaire engagement personnel du professionnel sans lequel il n'y aurait pas de rencontre possible, la prise en compte de la singularité des personnes accompagnées et du contexte d'intervention.

Pour cela, les étudiants :

- Bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent et côtoient en permanence l'expérience du terrain ;
- Découvrent les publics et construisent leur expérience du terrain en les reliant aux apports de connaissances ;
- Travaillent leur disponibilité à l'autre pour mieux l'accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Les médiations

Spécificités affirmées de la démarche pédagogique de l'EFPP, les **médiations éducatives** ouvrent vers une expérimentation individuelle et collective par l'apprentissage ludique : comprendre un processus de créativité, découvrir des techniques réutilisables en situation professionnelle, mais aussi prendre confiance en soi, se découvrir et découvrir l'autre autrement.

Elles sont organisées en petits groupes, sous la forme d'ateliers d'expression artistique centrés sur trois grands thèmes permettant la créativité : le corps expressif (théâtre, danse, chant, musique etc.), la transformation de la matière (dessin, arts plastiques, poterie, marionnettes etc.) et l'image (photographie, vidéo etc.)

Autres occasions de se découvrir et de voir l'autre différemment, de se confronter à la question du corps, celui de l'éducateur et celui de la personne accompagnée, les sessions sportives permettent au groupe d'être un élément moteur favorisant l'évolution de chacun *dans* et *par* une approche de différentes activités physiques.

L'EFPP considère que les médiations éducatives, artistiques et sportives restent des outils privilégiés pour favoriser la rencontre éducative. Formé à **l'observation** dans le cadre des DF1 et DF2, l'étudiant aura à l'intégrer au quotidien dans son travail de stage afin de rechercher les ajustements nécessaires à son action éducative et à son positionnement professionnel.

L'analyse de pratique

L'analyse de la pratique jalonne le cursus sous la forme d'un travail de groupe restreint animé par un formateur sur les trois ans de formation. Se travaille pour chacun, dans cette instance, la prise de conscience de son implication personnelle sur le terrain, la verbalisation de celle-ci et, par-là, les divers aspects des relations possibles éducateur/personne concernée et leurs conséquences. Ceci se construit lentement et dans le respect de chacun, en développant une plus grande sensibilité aux phénomènes relationnels et une meilleure compréhension de sa propre participation émotionnelle. Cette élaboration de sa pratique en groupe, préfigure ce que sera le travail d'équipe.

Les séquences proposées permettent également à partir des situations rapportées par les étudiants, d'articuler les notions théoriques avec sa pratique, de mobiliser les capacités d'écoute, de liaison, d'anticipation, d'argumentation, dans l'objectif commun de s'exercer à la rigueur d'une réflexion menée en équipe. Il s'agit de clarifier ses conceptions sur la personne concernée, son environnement familial et l'institution pour mieux en rendre compte.

La surdit 

L'EFPP accueille depuis plus de trente ans dans ses effectifs de formation des personnes sourdes ou malentendantes. Les étudiants peuvent y bénéficier d'un dispositif de compensation du handicap (soutien pédagogique, interprètes en langue des signes etc.)

La recherche et les journées d'étude

L'EFPP conduit des recherches pour adapter, accorder et construire des réponses aux besoins repérés. Des journées d'études, ouvertes aux professionnels, sont régulièrement organisées.

L'EFPP a notamment mis en place en 2014 les Jase (Journées de l'accompagnement socio-éducatif), rendez-vous annuel auquel les responsables de site qualifiant sont invités.

Allègements et dispenses

Au titre du décret du 15 mai 2007, arrêté du 20 juin 2007 et circulaire WDGAS/SD4A12007/436 du 11 décembre 2007, les étudiants titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, et de certains diplômes professionnels du secteur socio-éducatif tels que définis ci-dessous, peuvent bénéficier d'allègements ou de dispenses.

Allègement : il porte sur un temps de formation mais ne dispense pas de passer la certification (épreuves qui valident le domaine de formation)

Dispense : elle valide tout ou partie d'un domaine de formation

Tableau des allègements ES

Domaines de formation Diplômes	<i>DF1</i> Accompagnement social et éducatif spécialisé	<i>DF2</i> La conception et la conduite du projet éducatif spécialisé	<i>DF3</i> Communication professionnelle	<i>DF4</i> Dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles	Stage
DUT Carrières sociales justifiant de 6 mois sur un poste éducatif	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement de 5 crédits*	
Moniteur éducateur (avec 2 ans d'expérience)	Dispense	Dispense 1 ^{re} partie	Dispense 1 ^{re} partie	Dispense 1 ^{re} partie	Allègement partiel selon textes et expérience du candidat
Assistant de service social	Allègement de 14 crédits*	Allègement de 16 crédits*	Dispense	Dispense	
Éducateur de jeunes enfants	Allègement de 24 crédits*	Allègement de 19 crédits*	Dispense	Dispense	
Éd. technique spécialisé	Allègement de 14 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Dispense	Dispense	
Psychomotricien justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 20 crédits*	Allègement de 20 crédits*	Allègement de 15 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
Infirmier justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
Puéricultrice justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 14 crédits*	Allègement de 16 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
Conseiller en ESF justifiant de 10 mois sur un poste éducatif	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Dispense	Dispense	
DEFA	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Dispense	Dispense	
AMP ou AVS avec exp. prof. post-diplôme de plus de 5 ans	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
AVS avec exp. prof. post-diplôme de plus de 5 ans	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 8 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
Licence sciences humaines ou sciences sociales justifiant de 10 mois sur un poste éducatif				Allègement de 30 crédits* à répartir selon le programme effectué	
Maitrise sciences humaines ou sciences sociales justifiant de 10 mois sur un poste éducatif				Allègement de 60 crédits* Entrée en 2 ^e année	

* La formation est validée à hauteur de 180 crédits sur six semestres, soit 30 crédits par semestre. Un crédit équivaut en moyenne à 28 heures de temps de travail total d'un étudiant (cours + stage + temps de travail personnel).

Toutes les demandes d'allègement ou de réduction de formation doivent obligatoirement être transmises par écrit, avec pièces justificatives, dès le dépôt des candidatures. Elles font l'objet d'un examen et d'un parcours individualisé de formation proposé au candidat à l'issue de la sélection. Cet examen visera à vérifier l'adéquation des modules suivis dans les formations antérieures à celle proposée à l'EFPP. Il est donc important de les présenter avec précision dans le dossier de demande d'allègement ou de réduction de formation.

L'architecture de la formation

Le projet pédagogique a été actualisé en juillet 2016. Les modules de formation ne sont pas organisés en DC, mais ils s'appuient sur les unités d'enseignement et les éléments constitutifs pour une meilleure articulation avec la licence. Pour l'année 2017-2018 (avant les ajustements liés à la réforme des diplômes dont la mise en œuvre est prévue en septembre 2018).

L'architecture de la formation se présente ainsi :

UE 1 Diversité en éducation	
UE 2 Favoriser la construction de l'identité	EC M1 : Processus de développement de la personne tout au long de la vie EC M2 : Corps et santé EC M3 : Problématiques sociales et médico-sociales et enjeux de socialisation
UE 3 Relation éducative et intervention pédagogique	EC M1 : Approche pluridisciplinaire de la relation éducative et pédagogique EC M2 : Les modalités d'intervention et leur évaluation EC M3 : Les familles : place, accompagnement, coéducation
UE 4 Dynamique des organisations et stratégie d'acteurs (correspond au D3)	EC M1 : Notions de groupe, de communication et d'organisation EC M2 : Travailler en équipe
UE 5 Les acteurs institutionnels et leur environnement (correspond au D4)	EC M1 : Environnement juridique, cadres réglementaires EC M2 : Dynamiques partenariales et institutionnelles EC M3 : Politiques sociales (du SSMS et de la petite enfance), politiques socioéducatives
UE 6 Méthodologie et positionnement professionnel (transversal)	EC M1 : Positionnement professionnel EC M2 : Méthodologie professionnelle
UE 7 Langues et Technologies du numérique	M1 Langues licence seule M2 Langues licence et diplôme professionnel M3 Technologie du numérique

Les éléments constitutifs permettent de repérer et de croiser sans difficulté les unités d'enseignement référées à la licence et les domaines de formation liés aux diplômes.

Nous nous sommes attachés à nous référer aux principes d'élaboration décrits en annexe I de la circulaire du 5 décembre 2011, en les singularisant à notre proposition pédagogique. Par exemple, nous nous sommes inspirés de la classification de Wood mais sans la retenir en totalité.

Nous retenons quatre indicateurs pour visualiser la montée en compétence :

- **Connaître** : apports de connaissance, découverte et compréhension de notions nouvelles.
- **Expérimenter** : construction des compétences par la mise en situation (expérimentation de médiations éducatives, mais aussi de techniques d'entretien etc.)
- **Analyser** : confrontation de notions à l'analyse, à l'argumentation et la controverse, à la formalisation, à l'identification de concepts transférables à différentes situations.
- **Se positionner** : il s'agit ici de porter une attention à soi comme futur professionnel engagé dans une action source d'échange, d'apprendre à repérer les effets que la personne que nous rencontrons et accompagnons produit en nous et les effets que nous produisons chez elle. Nous nous approchons ici d'une compétence relationnelle pour mener à bien la mission éducative.

Ces indicateurs contribuent à ce que l'étudiant **perçoive** mieux les apprentissages qu'il rencontre, soit en mesure de les **élaborer** et de les **restituer**.

On trouvera à la page suivante le planning prévisionnel type. tel que proposé pour l'année 2017 2018.

Planning type de l'alternance pour l'année 2017-2018

		ES17				ES16				ES15			
36	4-sept.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
37	11-sept.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
38	18-sept.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
39	25-sept.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
40	2-oct.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
41	9-oct.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
42	16-oct.	D3J	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
43	23-oct.	GE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
44	30-oct.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
45	6-nov.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
46	13-nov.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
47	20-nov.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
48	27-nov.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
49	4-déc.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
50	11-déc.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
51	18-déc.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
52	25-déc.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
1	1-janv.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	8-janv.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	15-janv.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	22-janv.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	29-janv.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	5-févr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	12-févr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	19-févr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	26-févr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	5-mars	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
11	12-mars	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	19-mars	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	26-mars	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
14	2-avr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
15	9-avr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
16	16-avr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
17	23-avr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
18	30-avr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
19	7-mai	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
20	14-mai	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
21	21-mai	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
22	28-mai	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
23	4-juin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
24	11-juin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
25	18-juin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
26	25-juin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
27	2-juil.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
28	9-juil.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
29	16-juil.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
30	23-juil.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
31	30-juil.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Journée à l'EFPP
 Journée en stage
 Férié
 Congés